

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION



La Formation syndicale Cgt - Prudis

Espace vie syndicale
263, rue de Paris
Case 4-3
93516 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.82.39
Courriel : prudis@cgt.fr

Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr>

001 - Se préparer pour former à la Session 3 Module 2 : La Rédaction pour les formateur.rice.s

Public : Les formatrices et formateurs des formation Prudis qui vont dispenser la Session 3 module 2 dans leur territoire.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans la famille de formation « **outiller à la responsabilité** ». La formation Session 3 module 2 fait partie des formations indispensables pour toutes les conseillères et tous les conseillers prud'hommes et doit être réalisée au plus près dans les territoires. Elle est en cours de mise à jour et sera disponible à la mi-janvier 2024. Les principales modifications portent sur l'actualisation des références juridiques, sur les changements du cas Kiabi pour aller vers une décision de réintégration, sur le rajout de fiches formateur.rice.s qui donnent d'avantage d'éléments aux intervenant.e.s, notamment. De plus, les formatrices et formateurs vont repérer les éléments indispensables en termes de procédure juridique et de droit, et la logique du déroulé pédagogique et des activités pédagogiques.

Les objectifs de formation :

Les stagiaires seront outillés pour intervenir et animer la formation session 3 - module 2 - la rédaction d'une décision et sa notification.

Les thèmes abordés :

1. Présentation du découpage thématique et des objectifs pédagogiques de la session, des thèmes et des moments ;
2. Présentation des déroulés et des activités pédagogiques
3. Les savoirs indispensables sur le délibéré, la rédaction d'une décision et de son dispositif et sur la notification d'une décision.
4. La mise en pratique d'activités pédagogiques.

Les prérequis à cette formation :

Avoir suivi la formation de formatrices et formateurs CGT
Avoir suivi les formations de la Session 1 à la Session 3 Module 2.

Évaluations prévues :

Évaluations formatives au cours des mises en pratique.
Évaluations sommatives de fin de moment ou de thème.
Évaluation appréciative en fin de journée et en fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation

Stage de 3 jours du lundi 22 (14h00) au mercredi 24 janvier 2024 (12h30) au Centre confédéral de formation syndicale Benoît Frachon à Gif-sur-Yvette (91). Arrêt Courcelle sur Yvette de la ligne B du RER.

Le centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les frais de transport seront remboursés aux stagiaires sur présentation des justificatifs.

Les frais d'hébergements et de restauration sont pris en charge par PRUDIS-CGT.